



Démission pendant arrêt

Par **Chichimiss**, le **27/05/2023** à **21:40**

Bonjour, actuellement en arrêt de travail. Je souhaiterais démissionner. Est-ce que mon employeur peut me demander de faire mon préavis après la fin de mon arrêt ? Sachant que je suis en arrêt jusqu'à fin septembre et que j'ai 3 mois de préavis. Merci

Par **morobar**, le **28/05/2023** à **08:41**

Bonjour,

Non

Le préavis n'est pas reporté par la maladie.

Par contre à l'échéance, plus de complément de salaire.

Alors bien viser.